

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR BÉNÉFICIER DES PRESTATIONS DE L'AGENCE NATIONALE DE L'IDENTIFICATION DES PERSONNES

ENRÔLEMENT AU RAVIP

RAVIP

- Acte de naissance ou CNI ou passeport ou carte LEPI ;
- Numéro matricule pour les agents de l'Etat ;
- Attestation de résidence ou facture SBEE/SONEB.

RAVIP sous témoignage

- Fiche de témoignage à faire signer par le chef quartier ou le chef village ;
- Trois (03) témoins disposant chacun d'un certificat d'identification personnel ;
- Attestation de résidence ou facture SBEE/SONEB ;
- Formulaire de témoignage 500 F CFA.

DUPLICATA DU RÉCIPISSE RAVIP

- Copie de l'acte de naissance ;
- Numéro de téléphone communiqué lors de l'enrôlement RAVIP ;
- Coût 500 F CFA

ACTE DE NAISSANCE

Cas des nationaux nés sur le territoire béninois :

- Copie récépissé RAVIP ;
- Copie de l'ancien acte de naissance ;
- Coût 1000 F CFA.

Cas des nationaux nés à l'étranger mais de parents béninois :

- Copie récépissé RAVIP ;
- Copie de l'ancien acte de naissance ;
- Copie certificat de nationalité ou de l'acte de naissance de l'un des parents béninois ;
- Coût 1000 F CFA.

Cas des nationaux nés à l'étranger mais de parents béninois décédés:

- Copie récépissé RAVIP ;
- Copie de l'ancien acte de naissance ;
- Copie acte de naissance du père ou de la mère décédé;
- Copie acte de décès du parent ;
- Coût 1000 F CFA.

CERTIFICAT D'IDENTIFICATION PERSONNELLE (CIP)

Uniquement pour les nationaux

- Copie récépissé RAVIP ;
- Copie de l'ancien acte de naissance ;
- Attestation de résidence ou facture SBEE/SONEB ;
- Coût 2800 F CFA.

CERTIFICAT D'IDENTIFICATION PERSONNELLE RÉSIDENT (CIPR)

Uniquement pour les étrangers

- Copie récépissé RAVIP ;
- Copie de l'ancien acte de naissance ;
- Attestation de résidence ou facture SBEE/SONEB ;
- Coût 2800 F CFA.